

Compte-rendu du 1^{er} Comité de pilotage du contrat de ruralité

23 mars 2018 – Hôtel de ville de Montdidier

Tour de table

Introduction de Mme THIEBAUT

Prise de parole de Mme BERNARD, secrétaire en chef de la Sous-Préfecture de Montdidier, représentant M. le sous-Préfet d'Abbeville.

Présentation du contrat par Marie-Hélène BERTHE et revue de chaque projet avec l'intervention de M.COUPLET et de Mme BERNARD et des partenaires financiers institutionnels

1. Les projets inscrits en 2017

Projet 3 : Réhabilitation de la déchetterie de Montdidier

Projet en cours de réalisation.

Projet 5 : MSP

Mme MILLE de l'ARS confirme que le projet de santé a bel et bien été validé.

Se rapprocher de Celine LELEU pour le versement des subventions FSIL et de Mme DAVID pour le versement de la DETR.

Projet 7 : Pôle d'accueil et de services d'Ercheu

Mme CRUBLET de la Région conseille de rédiger une lettre de demande de subvention si cela n'a pas été déjà fait.

Mme BERNARD explique que la DETR aide à subventionner le dernier commerce. Pour soutenir d'autres activités commerciales, le dispositif FISAC peut être sollicité.

Projet 9 : Elaboration du PLUi et du projet de territoire

Les études sont en cours.

Projet 21 : Installation d'un terrain multisports

Projet en cours de finition

Mme DUTRY du Département affirme que la Com de com ou les communes ne doivent pas oublier de déposer leur demande de subventions.

M. COUPLET indique qu'il faut déposer une seule demande de FSIL par projet (sauf pour le pôle administratif où les étapes peuvent être phasées).

2. Les projets inscrits pour 2018

Projet 1 : Pôle administratif à Montdidier

L'ancien Pole emploi accueille la sous-préfecture de Montdidier, des personnes de la Région, de l'IEM, de la CPAM et de la DDTM. Le local ne peut plus accueillir d'autres administrations alors qu'il y a des demandes.

La future construction pourrait donc les accueillir avec les services financiers et le siège de la Com de com du Grand Roye.

M. COUPLET conseille de se rapprocher de M. COLLY pour recruter un programmiste en 2018.

Demander de la DETR en 2019.

L'intercommunalité sollicitera 1 000 000 € au titre du FSIL dont 35 000 € en 2018 et le reste sur les années 2019, 2020.

Phaser précisément les étapes du projet pour pouvoir demander en plusieurs le FSIL (avec le programmiste)

Projet 4 : Construction d'une nouvelle déchetterie à Roye

Projet 6 : Diagnostic Revitalisation des centres bourgs

M REDAUD indique que la DDTM peut nous aider.

MH BERTHE est en pleine rédaction de la consultation.

Projet 8 : Développement des espaces numériques de travail

Action annuelle

Projet 10 : Valorisation des espaces verts, des chemins de randonnée, des loisirs de nature, de la signalétique des lieux touristiques

Demander une seule subvention de 55 000€ en 2019.

Projet 14 : Etude de faisabilité et de programmation énergétique pour la commune de Roye

Projet 17 : Etude de faisabilité pour le développement de la lecture publique sur le territoire

MH BERTHE travaille sur la rédaction d'un cahier des charges avec le Département.

Mme CARPENTIER indique que la commune projette de réhabiliter l'école Yvonne GIROUD et de mettre en place une bibliothèque. Un AMO va être choisi prochainement

M. DELNEF indique que la commune de Roye a le projet de créer un pôle culturel dans le centre de Roye, proche du Théâtre, des écoles,...

M. DURAND rappelle que l'intercommunalité a la compétence en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, et notamment en matière de création, gestion et entretien de toutes nouvelles bibliothèques, médiathèques et ludothèques.

Projet 18 : Installation de boîtes à lire

A ce jour, seules quelques communes ont fait installer des boîtes à lire.

Projet 20 : Evolution du projet de création d'un dojo à Roye

Comme le projet est encore immature, il est reporté en 2019. Par contre l'enveloppe prévue en 2018, 248 800 €, est basculée sur le projet de dojo de Montdidier.

Mme CRUBLET rappelle à la commune de Montdidier de déposer leur demande de subvention pour le dojo sur la plate-forme.

La commune demandera de la DETR, du FSIL et une subvention auprès de la Région (qui financera le delta sachant que la somme des subventions ne pourra être supérieure à 70% des aides).

3. Les projets prévus en 2019

Projet 2 : Construction de la gendarmerie et de logements

La construction dépend de l'avis du Ministère de l'intérieur.

La gendarmerie pourrait voir le jour en 2026 -> hors contrat de ruralité (2017-2020)

Il faut donc le substituer à un autre projet.

Projet 11 : Renforcement en ingénierie

Le Pays du Grand amiénois va renforcer son ingénierie. Notre intercommunalité pourrait en bénéficier donc projet mis entre parenthèses.

Projet 12 : Développer le patrimoine historique culturel de Rollot

Projets 13 liés aux Mobilités (dans le cadre du TEPCV)

Les subventions de ces projets étant perdues, Mme BERNARD conseille d'intégrer ces projets pour 2020 et de demander des aides au titre de la DETR et du FSIL. Ne pas hésiter à répondre aux appels à projets.

Projet 15 : Création d'un site éco-responsable avec pôle pédagogique

Projet 16 : Etude de faisabilité pour la création d'un quartier innovant et exemplaire à Montdidier

M. COUPLET rappelle que la démarche d'éco quartier est exigeante et que la DDTM peut nous aider.

Mme CARPENTIER précise que le pôle administratif (local de l'ancien Pole emploi et la construction d'un bâtiment) fait partie de ce quartier exemplaire, avec la réhabilitation de la friche RFF, le développement d'une zone résidentielle et le développement du tertiaire.

M. COUPLET indique que l'une des priorités de l'Etat est de réinvestir les friches. C'est donc un projet phare du contrat de ruralité et donc notre intercommunalité et qu'il faut avancer sur ce projet.

Mme CRUBLET précise que l'ADUGA, agence d'urbanisme du grand amiénois, peut nous soutenir.

M. REDAUD incite à établir des relations de travail avec les services dès cette année pour lancer ce projet.

-> Programmer une réunion dès que possible

Projet 19 : Développement de pôles musicaux secondaires

Demande de FSIL plutôt en 2018

4. Les projets prévus en 2020

Projet 22 : Etude de faisabilité pour la création d'une recyclerie

Développement de l'économie sociale et solidaire au sein de l'intercommunalité

5. Compléments

M. CHAIB de la Cohésion sociale du Département nous fait part de la création d'un tiers-lieu associatif chez nos voisins du Pays Santerre Haute Somme et nous propose de faire de même sur notre territoire.

Mme CARPENTIER demande s'il serait possible de réaliser un diagnostic sur le tourisme.

Mme CRUBLET indique qu'une subvention au titre du FEADER peut être sollicitée.

Mme DUTRY du Département conseille de contacter la Délégation Régionale au Tourisme (DRT).

M. COUPLET peut nous fournir les coordonnées de la correspondante tourisme.

->Intégrer la réalisation d'un diagnostic tourisme au sein du contrat de ruralité.

Puisque le projet de gendarmerie ne figure plus dans le contrat de ruralité, demander davantage de FSIL 2018 pour la déchetterie de Montdidier. M.COUPLET nous propose de demander 350 000€ de FSIL 2018.

Inclure les projets dès 2018 :

- La construction d'un village d'entreprises en zone industrielle de Montdidier
- La réalisation du projet culturel de notre territoire

Pour les années 2019-2020, inclure les projets :

- Création d'une bibliothèque-médiathèque intercommunale suite aux résultats de l'étude de faisabilité du développement de la lecture publique ?
- Réalisation d'un diagnostic sur le tourisme
- Construction du RAM à côté de la crèche de Roye
- Tiers-lieu associatif (voir M. CHAIB- Cohésion sociale) ?
- Aménagement d'une salle de répétition pour orchestre

Et solliciter les maires de toutes les communes pour connaître leurs éventuels projets pour 2019-2020.

M. COUPLET conclut :

Le contrat de ruralité a permis le déblocage de sommes significatives pour les projets du Grand Roye en 2017 :

- 187 524 € pour le pôle d'accueil et de services de la commune d'Ercheu
- 450 000 € pour la construction de la Maison de santé
- 150 000 € pour la réhabilitation de la déchetterie de Montdidier

Soit un total de 787 524 €.

De nouveaux projets peuvent être inscrits pour 2018 s'ils sont opérationnels très vite, si la définition du projet est déjà bien réfléchi...

Si un projet « tombe à l'eau », ne pas hésiter à y substituer un autre.

Transmettre les factures acquittées à Mme LELEU de la Préfecture pour le versement des subventions au fur et à mesure des dépenses mandatées.

La programmation des demandes de subventions FSIL 2018 doit être consolidée par M. COUPLET le 10 avril et donc l'intercommunalité doit lui fournir la liste des projets 2018 pour **le 6 avril**.

Faire le point sur cette réunion et solliciter les maires pour connaître leurs éventuels projets pour 2019-2020.